

Montigny-le-Bretonneux, le 12 septembre 2014

AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour partiel

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Lundi 29 septembre à 19h

Salle du Conseil Municipal

Hôtel de Ville - 66 rue de la Mare aux Carats
78180 Montigny-le-Bretonneux

Conformément à l'article L1411-7 du Code des Marchés Publics concernant les délégations de service public « *les documents sur lesquels se prononce l'assemblée délibérante doivent lui être transmis quinze jours au moins avant sa délibération* ».

Je vous adresse donc cette première convocation avec un ordre du jour partiel et le dossier référent à la délégation de service public.

COMMANDE PUBLIQUE

1. Avenant n°2 au contrat de délégation de service public « Exploitation et Gestion des différents Marchés d'Approvisionnement de la Ville ».

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,
Président de la Communauté d'Agglomération
de Saint-Quentin en Yvelines,



Michel LAUGIER